



Rapport d'activité

2014





Dany Kohn-Stoffels, Jo Kox, Sonja Lemmer-Kap, Raymond Bausch / Photo © Adeline Lafontaine

1. Activités du comité directeur

Le Fonds culturel national est un établissement public régi par la loi modifiée du 4 mars 1982

- a) portant création d'un Fonds culturel national ;
- b) modifiant et complétant les dispositions fiscales visant à promouvoir le mécénat et la philanthropie.

En dehors des dons privés, les moyens financiers du Fonds culturel national proviennent essentiellement de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte (ONS). Les fonds de l'ONS sont générés par la Loterie nationale.

Le comité directeur actuel du Fonds culturel national est composé de Jo Kox, président, Dany Kohn-Stoffels, secrétaire, et Raymond Bausch, membre.

Le secrétariat administratif est assuré par Sonja Lemmer-Kap.

Pendant l'année 2014, le comité directeur du Fonds culturel national a convoqué onze réunions ; s'y ajoutent les entrevues et entretiens que les membres du comité directeur ont eus avec des particuliers ou des délégués de groupements, d'associations et de services ou administrations publics, ainsi que les manifestations auxquelles le comité directeur était représenté.

Le comité directeur du Fonds culturel national a, par ailleurs, donné rendez-vous pour informer l'opinion publique et le milieu culturel des travaux et des projets du Fonds culturel national :

- conférence de presse pour présenter le rapport d'activité 2013 le 26 février 2014
- rencontre informelle entre professionnels du mécénat culturel le 28 février 2014
- conférence de presse pour présenter le « Guide du mécénat » le 4 septembre 2014.

2. Répertoire des aides et soutiens

Dans un souci d'efficacité et de transparence, le comité directeur du Fonds culturel national a dressé en 2013 un répertoire des aides et soutiens, par discipline artistique.

Deux nouvelles aides ont été ajoutées au répertoire des aides et soutiens en 2014 :

- aide à l'écriture théâtrale (théâtre) plafonnée à 3.500 EUR
- soutien aux concours et à l'organisation de master classes (musique) plafonné à 2.500 EUR

Vu le nombre croissant de demandes de subvention pour l'enregistrement de CDs et vidéo-clips, les critères d'examen de dossiers ont été modifiés au cours de l'année. Dorénavant, un artiste ne peut solliciter qu'une seule aide par année.

3. Aides et subventions

Les recettes en provenance de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte s'élevaient à 600.000,00 EUR.

Ces recettes ont été affectées par le comité directeur conformément aux objectifs arrêtés par la loi de 1982, aux directives politiques générales reçues en 1984 et aux missions confirmées par la suite.

En 2014, 372 dossiers de subventions ont été introduits contre 248 en 2013, correspondant donc à une augmentation de 39,11 %. 252 dossiers ont été avisés positivement contre 192 dossiers en 2013 (progression de 69,35 %).

Les subventions et garanties de bonne fin accordées aux institutions, associations, maisons d'éditions et artistes suivant les décisions prises lors des réunions du comité directeur s'élevaient en 2014 à 509.856,09 EUR.

4. Ventilation des aides et subventions en 2014

Le montant total accordé au monde culturel a été de 509.856,09 EUR réparti en 11 disciplines artistiques :

Catégories	Fonds	%	Nombre de dossiers
Musique	155.401,00	30,48 %	154
Littérature, édition	139.808,35	27,42 %	79
Théâtre	99.900,00	19,59 %	34
Arts visuels	61.862,74	12,13 %	59
Danse	18.500,00	3,63 %	10
Arts multidisciplinaires	15.470,00	3,03 %	12
Arts de la rue et cirque	9.500,00	1,86 %	3
Cinéma d'art et d'essai	5.000,00	0,98 %	14
Design et métiers d'art	4.414,00	0,87 %	5
Patrimoine	0,00	0,00 %	1
Folklore	0,00	0,00 %	1
Total	509.856,09	100,00 %	372

Années	Dossiers	%	Subsides	%
2003	238		726.801,30	
2004	278	16,81 %	794.873,96	9,37 %
2005	273	-1,80 %	804.977,56	1,27 %
2006	283	3,66 %	731.330,23	-9,15 %
2007	271	-4,24 %	587.470,83	-19,67 %
2008	247	-8,86 %	630.648,09	7,35 %
2009	206	-16,60 %	445.915,00	-29,29 %
2010	184	-10,68 %	496.169,00	11,27 %
2011	205	11,41 %	539.699,47	8,77 %
2012	196	-4,39 %	494.223,00	-8,43 %
2013	248	26,53 %	654.503,94	32,43 %
2014	372	50,00 %	509.856,09	-22,10 %

« La cuisine d'Elvis de Lee Hall » Théâtre ouvert du Luxembourg / 2014 / Photo © Ricardo Vaz Palma



5. Bénéficiaires des aides et subventions en 2014

5.1. Musique

Commande

David Ianni, Diffwinds asbl (Serge Losch), Alben Petrovic, Orchestre National de Jazz (Jean-Jacques Mailliet)

Concours

Artistes en Herbe asbl, Nei Stëmmen asbl, UGDA asbl, Festival international de musique d'orgue asbl

Créations et concerts

Chorale St. Michel asbl, Soleil Noir, Serge Schonckert, UGDA asbl

Cycles ou saisons musicales

Amis du Château de Bourglinster asbl, De Cliärrwer Kanton asbl, Festival de Wiltz asbl, Jail asbl, Blues Club Lëtzebuerg asbl, Musique dans la Vallée de l'Attert asbl, Kulturkrees Celobrium asbl, Les Soirées musicales de Bissen asbl, Rencontres musicales de la Vallée de l'Alzette

Festivals de musique

Festival de Wiltz asbl, Kleng Maarnicher Festival asbl, La Lyre asbl

Master Classes

Nei Stëmmen asbl, Forum international pour flûte et piano asbl

Mobilité

Nöize Collective asbl, Patricia Frères, Ensemble vocal Cantica asbl, Moksha, Arzu & Gamze Kirtil, Maxime Bender 4tet, Trio Reis/Demuth/Wiltgen, Scarred, My Own Ghost, No Metal in this Battle, Jean Muller, Mutiny on the Bounty, CantoLX asbl, Groupe Charlotte Haesen, Versus You, Angel at my Table, David John Pike, Duo Reis/Mangen

Production CD

Five Cent Cones, Mindpatrol, Orchestre National de Jazz, 4S Modern Jazz Quartet, Amstel Quartet, CantoLX asbl, Chakas asbl, Groupe Charlotte Haesen, Charly, Christian Jeanpaul, Cluttered Clarity, Daniel Balthasar, David John Pike, Eric Rosenfeld, Exemo, Grey Station-Connexions, Hezou Kezie, Los Dueños, Maxime Bender Orchestra, Moksha, Mutiny on the Bounty, My Own Ghost, Organic Trio, Patricia Venancio, Paul Fox Collective, Plaguewielder, Raquel Barreira, Retrace my Fragments, Nathalie Sanchez & Lex Roth,

Seed To Tree, Solistes Européens asbl, Sergio Tordini, Sova Stroj, Stryles, The Disliked

Production vidéo

My Own Ghost, Feierblumm asbl, Angel at my Table, Cathy Krier, Chakas asbl, Groupe Charlotte Haesen, David Ianni, Eric Rosenfeld, Jonathan Reichling, Ken Pletschet, Lisa Berg, Los Dueños, Monophona, Pakamos, Patricia Venancio, Pulsar Music asbl, Sabine Weyer, The Disliked, UGDA asbl, When 'Airy Met Fairy, Christian Jeanpaul

5.2. Littérature, édition

Auteurs (auto-édition)

Léon Schadeck, Rita Wennmacher, Josiane Kartheiser

Bande dessinée

De Verlaach

Maisons d'éditions luxembourgeoises

Pit Hoerold, Éditions St. Paul, Éditions Schortgen, Op der Lay, Kremart Édition, Éditions Phi, Éditions Ultimomondo, Éditions Binsfeld, Capybarabooks

Maisons d'éditions étrangères

Poetenladen Leipzig (Jean Krier)

Littérature d'enfance et de jeunesse

Atelier Kannerbuch, Éditions Zoom, Lidia Markiewicz

Manifestations littéraires

CLAE asbl (Salon du Livre et des Cultures), Contern (Festival de la Bande Dessinée), Plaisir de Lire asbl (KIBUM)

Mobilité

Anne Schmitt, Vanessa Staudt, Kulturfabrik asbl

Traduction

Jeanny Friederich

Patrimoine, sciences

D'Georges Kayser Altertumsfuerscher asbl, Éditions Gérard Klopp & Jean-Paul Meyer, Société préhistorique luxembourgeoise asbl, Société luxembourgeoise de littérature générale et comparée asbl

Publications commémoratives

Kasemattentheater, Trois-CL, Fondation Servais, Société des naturalistes luxembourgeois, MASKÉNADA

5.3. Théâtre

Saison théâtrale

Théâtre du Centaure, Théâtre Ouvert Luxembourg, Kasemattentheater

Festival

Fundamental Monodrama Festival

Créations théâtrales

Speaking in Tongues, DenTheater.lu, Ici et maintenant asbl, Les FreReBri(des) asbl, Hei ! YA asbl, Independant Little Lies asbl, MASKÉNADA

Diffusion

Théâtre du Centaure

Écriture théâtrale

Kaleidoskop Theater, Independant Little Lies asbl, Mierscher Kulturhaus asbl

Formation

arts vivants asbl, Luc Spada

Mobilité pour acteurs

Larisa Faber

Mobilité pour professionnels

Anne Simon

Promotion

Theater Federatioun

5.4. Arts visuels

Production

Carine & Elisabeth Krecké, Anna Rulecka & Nina Tomas, Jeff Weber, Anne Michaux, Serge Ecker, Gast Bouschet & Nadine Hilbert, Vera Kox, David Brognon & Stéphanie Rollin, Christian Neumann, Filip Markiewicz, Roland Quetsch, Galerie Bradtke asbl, Martine Feipel & Jean Bechameil, Art contemporain asbl

Diffusion

Chantal Maquet, Alan Johnston, Gast Bouschet & Nadine Hilbert, Sébastien Cuvelier, Aline Bouvy

Publications

Anne Lindner, Sébastien Cuvelier, Art-Foutain asbl, Franck Miltgen & Caroline Behrendt, Christian Mosar, FRAC Poitou-Charentes, Gerson Bettencourt, Lëtzebuenger Artisten Center, Roland Schauls, Doris Drescher, Café-Crème asbl

Mobilité

Carine Kraus, Anne Lindner, Sultana Raza, Catherine Lorent, Sophie Jung, Bert Theis, Mariette Schiltz, Marco Godinho, Gast Bouschet & Nadine Hilbert

5.5. Danse

Créations

Jean-Guillaume Weis, Gianfranco Celestino, Anne-Mareike Hess

Diffusion

Annick Putz, Vedanza asbl, Dance Development asbl

Mobilité

Tania Soubry

Promotion

Trois-CL, Circulo cultural español Antonio Machado

5.6. Arts multidisciplinaires

Créations

Dance Experience asbl, Kulturfabrik asbl, Sandy Flinto, Corina Ciocarlie

Festival

Mëschung asbl, The Schalltot Collective asbl

Promotion

Kulturstruktur asbl

6. Bourses Michelle

5.7. Arts de la rue & cirque

Créations

Zaltimbanq' asbl, Kulturfabrik, David Goldrake

5.8. Cinéma d'art et d'essai

Production

Pit Molling (Trap), Feierblumm asbl (Morgue de Laurent Prim)

5.9. Design, arts appliqués, métiers d'art

Production

Reza Kianpour, Patrick Muller

Mobilité

Claude Schmitz

Édition

Design Friends asbl

Sur initiative de la Fondation de Luxembourg, le Fonds culturel national gère la dotation de la Fondation Michelle, fondation abritée sous l'égide de la Fondation de Luxembourg, en proposant une série de bourses. Ces bourses sont destinées à de jeunes musiciens talentueux au Luxembourg et en Europe dans le domaine de la musique classique. L'objectif du programme de bourses est de favoriser la création et le perfectionnement en permettant aux musiciens de disposer des ressources nécessaires à la création et à la réalisation de différentes activités liées à leur démarche artistique. Elles ont été présentées au grand public à l'occasion d'une conférence de presse en date du 26 février 2014 lors de laquelle une convention a été signée officiellement entre la Fondation de Luxembourg et le Fonds culturel national.

À travers sa Fondation, le fondateur, de nationalité allemande et grand amateur d'opéra et de musique classique, souhaite promouvoir la culture en soutenant financièrement de jeunes talents afin de les aider à poursuivre leurs formations musicales et de leur permettre de mettre en évidence leurs talents.

Au départ, cinq types de bourses ont été proposés :

- bourses pour talents précoces ;
- bourses pour études musicales supérieures ;
- bourses pour master classes internationales ;
- bourse de soutien à un jeune musicien intégrant un orchestre professionnel ;
- bourses de participation à la « Music Education Academy »

Une sixième bourse a été ajoutée au mois de juillet 2014 :

- bourse de composition musicale en collaboration avec l'ensemble United Instruments of Lucilin.

Ces bourses étaient dotées d'un montant allant de 500 EUR à 5.000 EUR. Les modalités exactes de ces bourses ont été élaborées avec les institutions et conservatoires de musique. Le montant total des bourses allouées par la Fondation Michelle est de 70.000 EUR par année, pour une durée de cinq années consécutives.

Les bourses ont été attribuées sur présentation d'un dossier auprès du Fonds culturel national, qui s'est occupé, ensemble avec les partenaires, de la présélection des candidats. L'attribution définitive a été faite par le comité de gestion de la Fondation Michelle, présidé par Ralf Britten.

Les boursiers 2014 ont été :

Catégorie « talents précoces »

Zala Kravos, Ana Carpissasi, Alissa Dörr et Max Gieres

Catégorie « master classes »

Alexander Gebhard et Sabine Weyer

Catégorie « études supérieures »

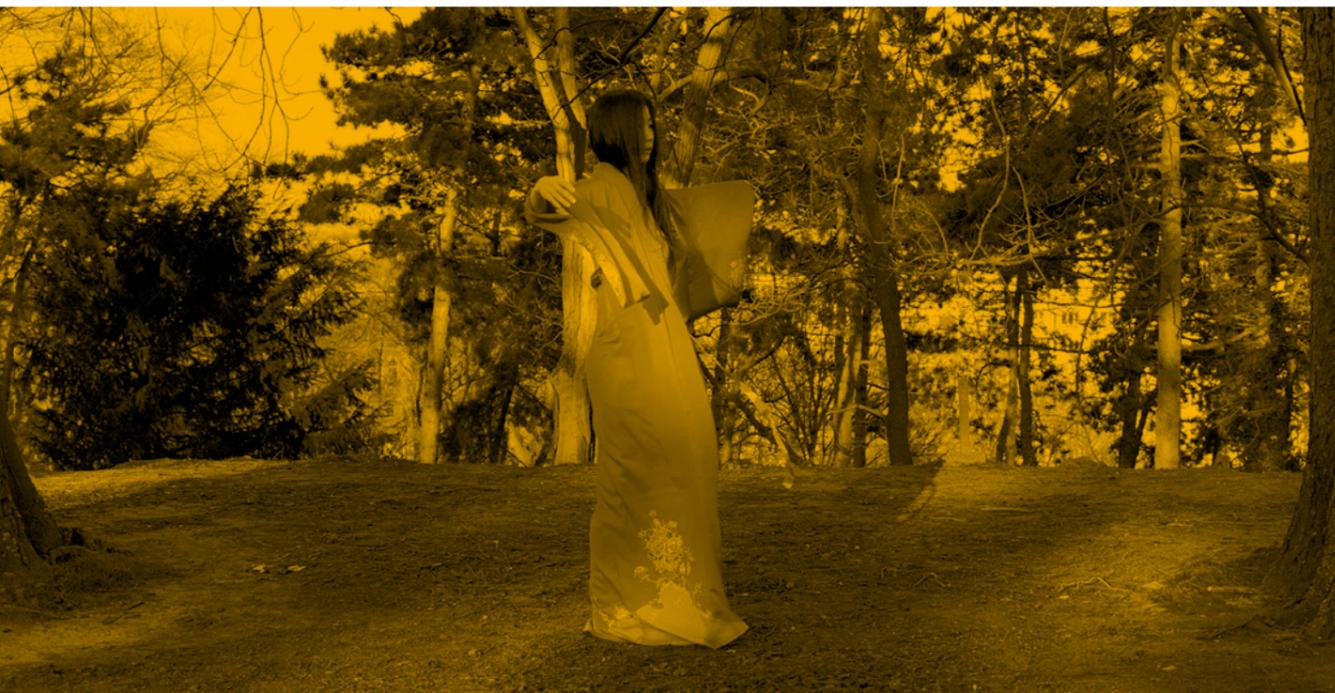
Nadine Baert, Sarah Bergdoll, Véronique Bernar, Martine Dethis, Sven Hoscheit, Stéphanie Houllion, Gonzalo Jimenez Barranco, Stéphanie Junio, Mary Karier, Caroline Mirkes, Constantin Riccardi, Jacques Sanavia, Conny Steinmetz, Joëlle Wiseler et Frin Wolter

La bourse de soutien à un jeune musicien intégrant un orchestre professionnel n'a pas été décernée en 2014, faute de candidats.

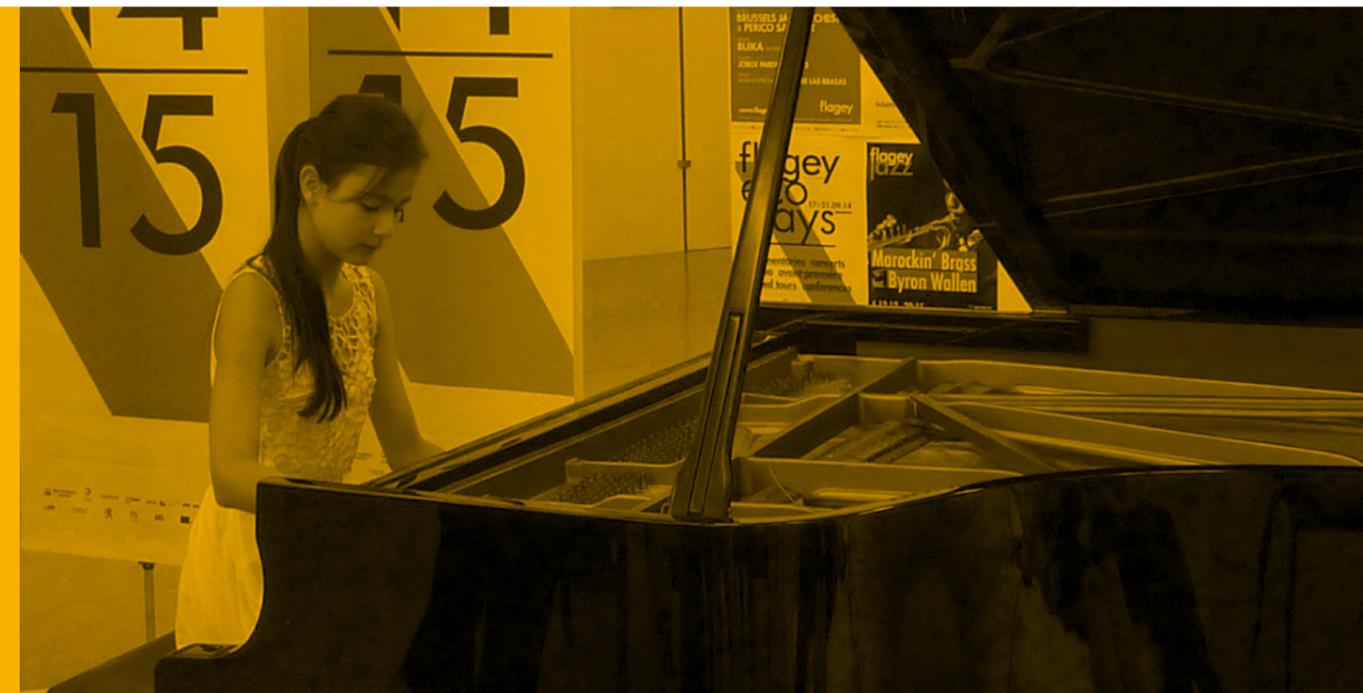
Pour des raisons d'organisation interne à la Philharmonie, la « Music Education Academy » a été reportée au mois de février 2015. 12 candidats ont été choisis parmi une trentaine de candidatures.

La bourse de composition en collaboration avec l'ensemble Lucilin, dont l'échéance de la remise des dossiers a été fixée au 31 décembre 2014, a été sollicitée par 4 candidats.

« Metamorphosis » Yuko Kominami / 2014 / Photo © Elvire Bastendorff



« Zala Kravos » Flagey Piano Days 2014 / Chapelle Reine Elisabeth / Photo © CRE



7. Guide pratique à l'usage des entreprises et des particuliers

Le jeudi 4 septembre 2014, Maggy Nagel, Ministre de la Culture, et le comité directeur du Fonds culturel national ont présenté le guide pratique du mécénat culturel à l'usage des entreprises et des particuliers.

Ce guide pratique du mécénat culturel a pour vocation de mettre à disposition des entreprises et des particuliers les outils d'information nécessaires concernant le mécénat et les différentes formes de dons, ainsi que de souligner les nombreux atouts y liés (image de l'entreprise, défiscalisation).

L'objet de cet ouvrage est de donner des réponses aux questions suivantes :

- quelles sont les différentes formes de mécénat
- quels sont les avantages fiscaux pour les donateurs
- comment parrainer une bourse
- comment faire un don en espèces
- comment faire un don en nature ?

8. Dons en espèces

Des dons en espèces pour un montant total de 112.637,08 EUR ont transité par les comptes du Fonds culturel national en 2014. Les donateurs bénéficient de l'avantage fiscal prévu par la loi de 1982.

Catégories	Fonds
Arts visuels	20.200,00 (17,93 %)
Musique	59.603,08 (52,92 %)
Littérature	3.400,00 (3,02 %)
Théâtre, danse, cabaret, cirque	3.340,00 (2,97 %)
Patrimoine, restaurations	26.094,00 (23,16 %)
Total	112.637,08 (100,00 %)

9. Dons en nature

Au cours de l'année 2014, cinq demandes de dons en nature ont été introduites au Fonds culturel national. La commission interministérielle est actuellement composée de Jeff Fettes (Ministère d'État), Pierre Goedert (Administration de l'enregistrement et des domaines), Claudine Hemmer (Ministère de la Culture) et Monique Adams (Administration des contributions directes). La commission interministérielle, prévue à l'article 11 de la loi de 1982, s'est réunie en dates du 10 février et du 24 novembre 2014 afin de délibérer et accepter les donations pour les institutions suivantes :

- Fonds culturel national : sculpture de Vera Kox (don de Gudrun Krippner)
- Mudam Luxembourg : aquarelle de Laure Tixier (don anonyme)
- Mudam Luxembourg : sculpture de Jimmie Durham (don de Blanche et Henri Grethen)
- Mudam Luxembourg : œuvres de Sven Johné, Lasse Schmit-Hansen, Philip Goldbach, Alicja Kwade et Dennis Oppenheim (don de Stephanie et Patrick Majerus)
- Archives nationales : documents historiques (don de Max Schmitz)

Le Fonds culturel national a émis aux donateurs des certificats de déductibilité fiscale pour l'année d'imposition 2014 pour une valeur totale de 116.945 EUR.

10. Extrait du compte d'exploitation

Les produits

Au cours de l'exercice 2014, le Fonds culturel national a généré des produits à hauteur de 927.514,68 EUR.

Les produits en provenance de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse s'élevaient à 600.000,00 EUR, ceux de la Fondation Michelle à 70.000 EUR et des dons non affectés à hauteur de 90 EUR. Les intérêts s'élevaient à 619.76,14 EUR.

Les garanties de bonne fin et les remboursements non utilisés ont été repris pour un montant de 54.298,76 EUR.

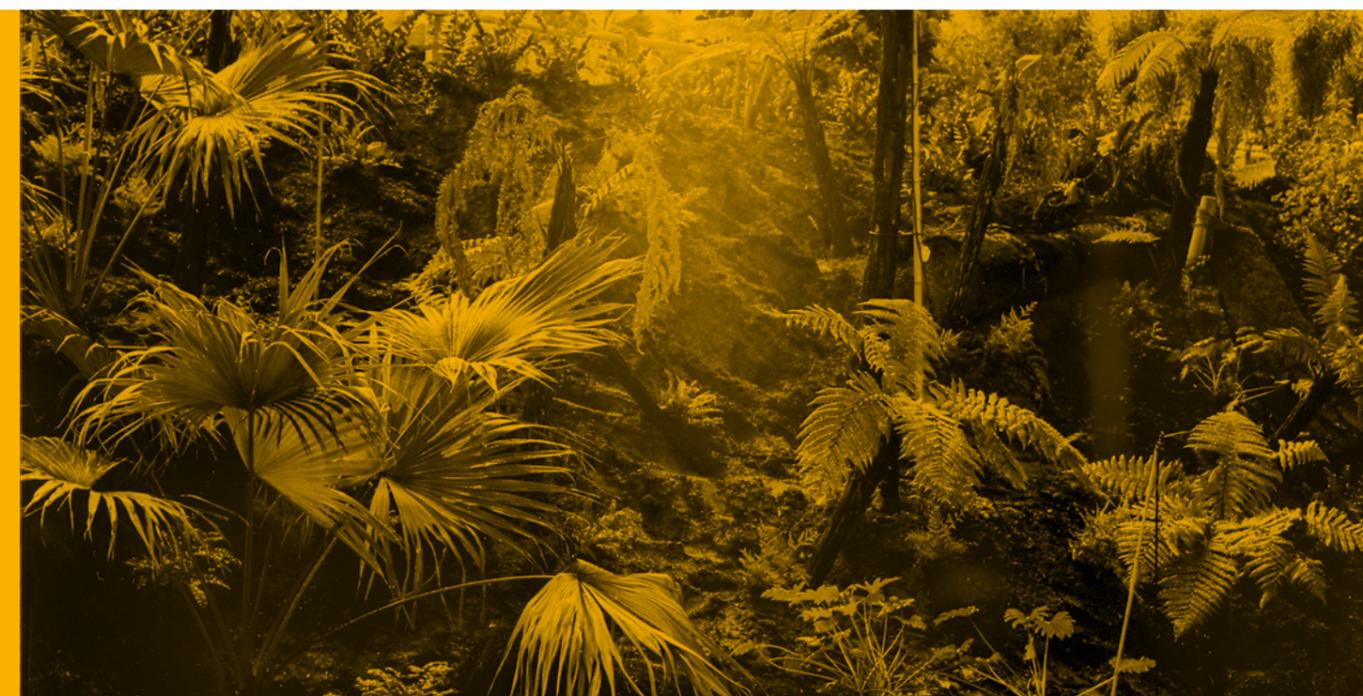
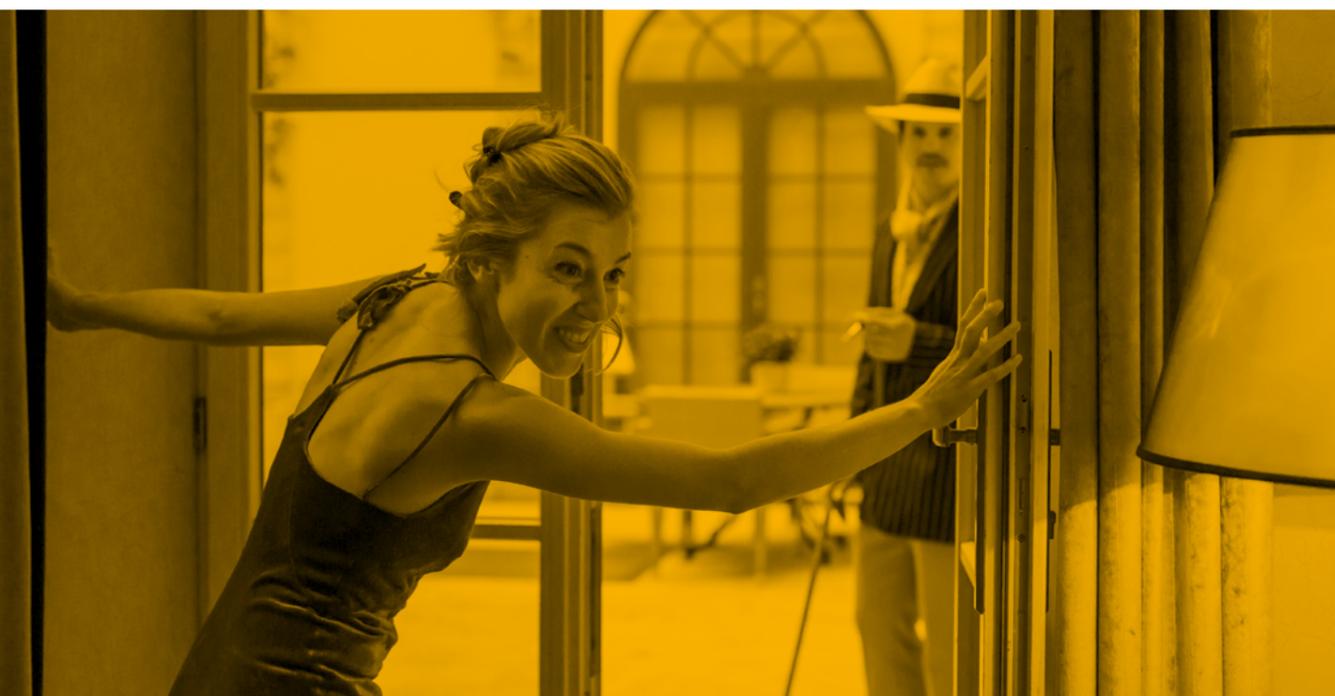
Ces produits ont été affectés par le comité directeur conformément aux objectifs arrêtés par la loi de 1982, aux directives politiques générales reçues en 1984 et aux missions confirmées par la suite.

Les charges

Les charges du Fonds s'élevaient à 802.966,75 EUR.

Les frais de fonctionnement du secrétariat (salaires, fournitures de bureau ...) se chiffraient à 84.339,24 EUR.

Le montant des jetons de présence pour les membres du comité directeur s'élevait à 4.479,46 EUR.



11. Perspectives

Les subventions et bourses accordées aux institutions, associations, maisons d'éditions et artistes suivant les décisions prises lors des réunions du comité directeur se montaient à 694.737,44 EUR.

Le mécénat

Les dons en espèces reçus avec indication de destination qui transitent par les comptes du Fonds culturel national et qui bénéficient de l'avantage fiscal prévu par la loi de 1982 a atteint le chiffre de 85.561,16 EUR.

Les dons en nature ont été évalués par la commission interministérielle à hauteur 116.945 EUR. Le Fonds culturel national a émis aux donateurs des certificats de déductibilité fiscale pour l'année d'imposition 2014 pour cette valeur.

L'année 2014 a été clôturée avec un solde excédentaire de 124.547,93 EUR. Au 31 décembre 2014, l'avoir non affecté du Fonds culturel national s'élève à 315.301,01 EUR (solde exercices antérieurs, balance des recettes et des dépenses, engagements).

La situation du Fonds culturel national n'a pas changé par rapport à l'année précédente et les conclusions figurant dans le rapport d'activité de 2013 valent également pour 2014. L'espoir de trouver des sources de revenus additionnels ne s'est pas concrétisé, pas plus que celui de voir apparaître des mécènes qui prendraient en charge l'une ou l'autre organisation culturelle bénéficiant d'une aide récurrente d'une certaine importance de la part du Fonds culturel national.

Une seule nouvelle donne importante est à souligner : le mécénat exceptionnel de la Fondation Michelle, une fondation placée sous l'égide de la Fondation de Luxembourg, qui a permis de proposer une série de bourses pour de jeunes musiciens. C'est la première fois que de telles bourses ont pu être proposées grâce à la générosité d'un mécène allemand.

Le nombre de demandes dont le Fonds culturel national est saisi ne cesse d'augmenter et s'est chiffré à 372 en 2014, une augmentation de 39,11 % par rapport à 2013 (248 demandes). Ces demandes concernent pour la plupart des projets d'une qualité culturelle importante. Afin de pouvoir continuer à assurer nos nombreux engagements dans l'intérêt de la vie culturelle au Grand-Duché, nous souhaiterions évoquer avec le nouveau Conseil d'administration de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte d'éventuelles solutions pour aider au mieux ces projets culturels, subventionnés en particulier par le Fonds culturel national.

En outre, des discussions concernant le transfert de certaines compétences en matière de subventions du Ministère de la Culture au Fonds culturel national à partir du 1^{er} janvier 2016 sont en cours. Si tel était le cas, une réorganisation du Fonds culturel national s'impose. Une nouvelle loi devrait être élaborée pour le Fonds culturel national, basée, d'une part, sur la nouvelle loi du Fonds national de la recherche et, de l'autre, sur la nouvelle loi du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle.

Luxembourg, le 16 février 2015

Jo Kox
Président



FONDS
CULTUREL
NATIONAL

Adresse

Fonds culturel national
4, boulevard Roosevelt
L-2912 Luxembourg

T 247-86617
info@focuna.lu
www.focuna.lu

Établissement public
régé par la loi modifiée
du 4 mars 1982

ISBN 978-2-919794-05-8



9 782919 794058